



## **CONVOCATION À LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL**

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir en la salle de réunion de la Mairie à Tuntange, jeudi, le 21 septembre 2023 à 09.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **En séance publique :**

- 1- Droit d'initiative
- 2- Arrêt provisoire du compte administratif et du compte de gestion pour l'exercice 2021
- 3- Demande de subside ordinaire et extraordinaire d'une association locale
- 4- Mise en état de la voirie rurale sur trois chemins aux lieux-dits « Geiferwee », « Bricherlächer » et « Sengels » à Tuntange
- 5- Approbation de la convention relative à la gestion de la station d'épuration de Hollenfels
- 6- Adoption du plan d'aménagement particulier NQ « Rue de la Gare » à Boevange-sur-Attert
- 7- Adoption du plan d'aménagement particulier NQ « Sauerwies-Ouest » à Brouch
- 8- Annulation de la modification ponctuelle du plan d'aménagement général « Rommelspont » à Buschdorf
- 9- Devis concernant le réaménagement de la « rue de Helpert » à Boevange-sur-Attert
- 10- Approbation du plan d'action local « PAL »
- 11- Création des commissions consultatives communales
- 12- Nomination des représentants aux commissions consultatives communales
- 13- Désignation des délégués des syndicats intercommunaux et autres délégués communaux
- 14- Devis supplémentaire concernant le renouvellement du captage « Härebur » à Finsterthal
- 15- Devis concernant la mise aux normes de l'ancienne station de Pompage à Finsterthal
- 16- Projets de lotissement / morcellement
- 17- Approbation de règlements de circulation temporaires d'urgence
- 18- Exercice du droit de préemption

### **En séance non publique :**

- 19- Affaires de personnel

Tuntange, le 15 septembre 2023

**Pour le collège des bourgmestre et échevins**  
**Le Bourgmestre,** **Le secrétaire communal,**

